

DIFFUSION EXCLUSIVE AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS. AUCUNE AUTRE DISTRIBUTION.

Compte tenu de l'attention considérable portée aux placements alternatifs depuis une décennie, et des changements observés sur les marchés des capitaux depuis début 2022, notre récent document « <u>Répartition de l'actif stratégique dans un nouveau contexte de rendement</u> » a revisité le rôle des titres à revenu fixe traditionnels et des actions dans les portefeuilles institutionnels. Dans le présent document, nous examinons le rôle que les placements alternatifs jouent actuellement dans ces portefeuilles, et partageons quelques réflexions sur la façon dont l'allocation aux placements alternatifs pourrait évoluer à l'avenir.

Les allocations aux placements alternatifs ont considérablement augmenté

La croissance de la demande pour les placements alternatifs de la part des investisseurs au cours de la dernière décennie est principalement attribuable à deux facteurs : la nécessité de maintenir les rendements, dans un contexte où les attentes de rendement ont considérablement diminué à l'égard des placements à revenu fixe traditionnels, et la nécessité de limiter la volatilité dans les portefeuilles à risque élevé adoptés par de nombreux investisseurs en vue d'atteindre leurs objectifs.

Bien que les défis liés au rendement des catégories d'actifs traditionnelles aient perdu en intensité ces derniers temps, les actifs alternatifs continuent d'afficher des qualités attrayantes, et dans certains cas uniques, et procurent des sources de rendement complémentaires tout en améliorant la diversification des portefeuilles. Pour cette raison, nous nous attendons à ce que les placements alternatifs occupent une place permanente dans la politique de répartition de l'actif de bon nombre d'investisseurs institutionnels.

Le présent document fait part d'observations générales sur la façon dont les investisseurs institutionnels ont construit leurs portefeuilles de placements alternatifs jusqu'à ce jour, et offre aux investisseurs des perspectives à prendre en compte pour améliorer leur allocation aux placements alternatifs à l'avenir. Plus particulièrement :

Les placements alternatifs constituent une vaste catégorie de stratégies de placement et d'actifs qui peuvent être divisés en deux groupes : les placements liquides (ou marchés publics) et les placements non liquides (ou marchés privés).

Les placements alternatifs liquides sont essentiellement des titres de marchés publics, comme les obligations et les actions, mais ils ont moins de contraintes que leurs homologues traditionnels. Par exemple, ils peuvent avoir recours à la vente de titres à découvert, à l'effet de levier ou aux instruments dérivés. Ces outils plus larges peuvent aider les gestionnaires à obtenir d'attrayants rendements ajustés au risque, en complément des placements traditionnels. Ces stratégies comprennent par exemple les stratégies de rendement absolu, les stratégies acheteur/vendeur et les fonds neutres au marché.

Les placements alternatifs non liquides investissent dans des catégories de titres qui ne sont pas accessibles par les marchés publics. Par conséquent, les placements alternatifs des marchés privés donnent aux investisseurs l'accès à des catégories de titres présentant des caractéristiques de risque et de rendement souvent distinctes de celles des placements traditionnels sur les marchés publics. Ces actifs comprennent par exemple l'immobilier commercial privé, les placements privés, la dette privée et les infrastructures privées.

Bien que les stratégies alternatives offrent de grands avantages en matière de construction de portefeuille, elles peuvent aussi ajouter de la complexité et des coûts, et par conséquent un contrôle diligent spécialisé et une certaine expertise sont nécessaires.

- 1. Bien que l'adoption des placements alternatifs se soit relativement généralisée, il existe des disparités importantes dans les politiques de répartition liées à ces placements quels facteurs influent sur la décision de répartition ?
- 2. En établissant des répartitions de crédit spécifiques, de nombreux investisseurs ont préféré les marchés privés aux marchés publics le crédit du marché public peut-il maintenant prendre un rôle plus important ?
- 3. Les stratégies de placements alternatifs liquides ont généralement été mises de côté dans quelles conditions pourraientelles devenir plus attrayantes ?

Évaluation de la répartition des stratégies de placements alternatifs

Bien que l'inclusion de placements alternatifs dans les portefeuilles institutionnels soit maintenant une pratique assez courante, elle est loin d'être universelle. De plus, les politiques de l'allocation aux placements alternatifs varient considérablement d'un investisseur à l'autre, allant de 10 % de l'actif du régime à 50 %-60 % pour les plus grands régimes du secteur public. Même si nous reconnaissons que la politique de répartition de l'actif reflète la situation particulière d'un investisseur, nous indiquons brièvement dans l'encadré ci-dessous certains des éléments importants à prendre en compte pour établir une allocation aux placements alternatifs appropriée.

PRINCIPAUX FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE POUR ÉTABLIR LES POLITIQUES DE L'ALLOCATION AUX PLACEMENTS ALTERNATIFS

Objectifs de dépenses futures: les objectifs de dépenses futures se rapportent au profil des flux de trésorerie futurs requis ou désirés provenant de l'actif de l'investisseur, et plus précisément à la question de savoir si ces flux de trésorerie futurs sont liés ou non à l'inflation. Pour les investisseurs ayant des objectifs de dépenses liés à l'inflation, l'un des principaux objectifs d'investissement consiste à accroître la base de l'actif en termes réels. Il n'est pas rare que ces types d'investisseurs attribuent une plus grande part aux placements alternatifs dans leur politique de répartition de l'actif; en particulier, les infrastructures et l'immobilier sont considérés comme une protection supérieure contre l'inflation par rapport aux autres catégories d'actifs.

Fardeau de la gouvernance : en plus de la diversité des caractéristiques financières dans le secteur des placements alternatifs, il peut y avoir d'autres complexités liées aux frais, à la transparence des placements, aux structures des fonds, à l'historique de la stratégie, à la contractualisation et aux appels de capital que les investisseurs institutionnels, en tant que fiduciaires, doivent prendre en compte avant d'aller de l'avant avec un placement. Certains investisseurs, en particulier les plus petits, ont limité leur participation dans les catégories des placements alternatifs, ou les ont entièrement évitées, en raison de ces complexités.

Objectifs de rendement: les investisseurs qui ont des objectifs de rendement absolu situés entre les titres à revenu fixe traditionnels et les actions sont plus susceptibles d'établir des répartitions dans l'immobilier et l'infrastructure de base du pays, voire dans certaines stratégies de crédit privé, afin d'accroître les rendements à échéance par rapport aux titres à revenu fixe de base et d'améliorer l'efficience du portefeuille en s'écartant des actions des marchés publics. Les investisseurs ayant des objectifs de rendement global plus élevés sont plus susceptibles d'étendre leurs répartitions dans un large éventail de stratégies – y compris les placements privés, l'immobilier à l'étranger et l'infrastructure à valeur ajoutée sur les marchés privés, et, dans une moindre mesure, les stratégies de rendement absolu dans des placements alternatifs plus liquides – dans le but d'améliorer les rendements globaux et de se diversifier par rapport aux marchés publics des actions.

Besoins de liquidité: de nombreux placements alternatifs sont beaucoup moins liquides que les titres à revenu fixe traditionnels et les actions des marchés publics; par conséquent, les exigences de liquidité à l'égard d'un portefeuille institutionnel sont un facteur essentiel pour établir l'allocation aux placements alternatifs. Bien que la pondération des placements alternatifs augmente globalement dans les portefeuilles institutionnels, certains régimes de retraite à prestations déterminées d'une certaine maturité, qui ont besoin de liquidités, sont en train de réduire leur répartition dans les placements alternatifs, car les attentes de rendement se sont améliorées du côté des titres à revenu fixe traditionnels et des actions.

Il existe un certain nombre de facteurs quantitatifs et qualitatifs influant sur les diverses répartitions que nous observons parmi les investisseurs institutionnels en ce qui a trait aux investissements alternatifs. Les méthodes et les processus utilisés pour évaluer ces facteurs sont un sujet à part entière que nous approfondirons dans un prochain document. En particulier, l'harmonisation des profils de liquidité des placements avec les besoins de la base d'actifs constitue une occasion pour les investisseurs, étant donné la flexibilité financière supplémentaire dont beaucoup semblent bénéficier aujourd'hui par rapport au passé récent. Dans les sections suivantes, nous examinons deux améliorations qui peuvent être apportées à l'allocation aux placements alternatifs, chacune ayant le potentiel d'accroître la liquidité du portefeuille.

Les opportunités de crédit concurrentielles dans les placements alternatifs ne se limitent pas aux marchés privés

Les politiques de l'allocation au crédit sont devenues de plus en plus courantes au cours des années 2010 et au début des années 2020, en raison du rendement limité sur les marchés traditionnels de titres à revenu fixe au cours de cette période. Et bien qu'il ne s'agisse pas d'une pratique universelle, de nombreux investisseurs ont orienté leurs portefeuilles de crédit vers les stratégies de placements alternatifs des marchés privés.

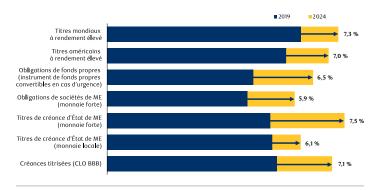
La préférence pour les marchés de crédit privés est compréhensible. Dans le sillage de la crise du crédit de 2008 et du renforcement des exigences réglementaires qui en a résulté, de nombreuses banques se sont retirées des prêts aux entreprises, ce qui a créé une occasion importante pour les investisseurs institutionnels qui ont pu intervenir et combler le déficit de crédit. Au vu des rendements démesurés sur les marchés des prêts privés, combinés à la chute des rendements sur les marchés mondiaux des titres à revenu fixe, de nombreux investisseurs ont complètement ignoré les marchés publics du crédit.

Toutefois, à présent que la concurrence s'est accrue dans le crédit privé et que les taux d'intérêt se sont normalisés sur les marchés publics mondiaux, il se peut que le crédit des marchés publics prenne un rôle plus important. En effet, comme l'illustre la figure 1, certains segments des marchés publics du crédit tels que le rendement élevé, le crédit titrisé et la dette des marchés émergents (EMD) offrent aujourd'hui des rendements globaux attrayants par rapport à cinq ans auparavant. Par conséquent, même si les attentes de rendement des marchés privés continuent de surpasser celles des marchés publics, les rendements plus élevés

offerts par le crédit des marchés publics permettent aux investisseurs d'investir dans ce secteur parallèlement aux placements alternatifs privés, ce qui leur permet d'accroître la liquidité du portefeuille tout en réalisant leurs objectifs de rendement global.

Les opportunités de placement sur les marchés publics du crédit sont à la fois diverses et importantes, avec notamment le crédit souverain et les titres de sociétés, et elles s'étendent des pays développés aux marchés émergents.

Figure 1 : les rendements mondiaux ont changé de façon spectaculaire depuis 2019



Sources: RBC GMA, FTSE, Bloomberg et JP Morgan. Du 30 septembre 2019 au 30 septembre 2024. Nota: Pour obtenir les noms des indices, voir l'annexe. Les taux sont exprimés en monnaie locale. EMD: titres de créance de marchés émergents des marchés émergents Sources: RBC GMA, FTSE, Bloomberg et JP Morgan.

Les investisseurs peuvent accéder à ces marchés individuellement ou par l'intermédiaire de stratégies de titres de créance en actifs multiples, qui ont généralement des mandats de placement élargis et sont en mesure d'utiliser des couvertures de marché et des dérivés pour gérer l'ensemble des risques de taux d'intérêt, de crédit et de marché en fonction de l'évolution des conditions du marché au fil du temps.

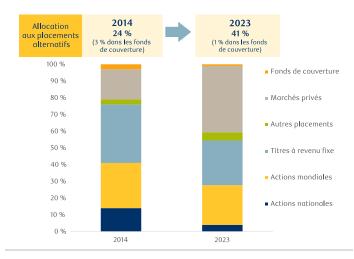
En résumé, le crédit des marchés privés a gagné en importance au cours de la dernière décennie et est maintenant inclus dans les portefeuilles de placements alternatifs de nombreux investisseurs institutionnels. Cependant, comme l'immobilier, l'infrastructure et les placements privés, le crédit privé est une catégorie d'actif qui réduit la liquidité globale du portefeuille. La récente hausse des taux sur les marchés publics du crédit offre aux investisseurs l'occasion de rétablir une certaine liquidité dans leurs portefeuilles tout en réalisant leurs objectifs de rendement.

Les placements alternatifs liquides ont souvent été négligés au profit des marchés privés

Bien que les placements alternatifs comprennent un large éventail d'opportunités de placement tant dans les marchés privés que dans les marchés publics, à ce jour, ce sont surtout les placements alternatifs des marchés privés qui ont retenu l'attention des investisseurs institutionnels.

Comme l'illustre la figure 2, les investisseurs institutionnels canadiens détiennent en moyenne plus de 40 % de leur actif dans des placements des marchés privés, soit environ le double de la pondération moyenne d'il y a 10 ans à peine. L'expérience a toutefois été très différente sur le front des placements alternatifs liquides. Bien que la plupart des grands fonds de pension canadiens investissent dans des placements alternatifs liquides ou des stratégies de rendement absolu, l'adoption de ces solutions dans l'ensemble du marché institutionnel est relativement peu courante. En effet, comme le montre la figure 2, les répartitions dans les fonds de couverture sont demeurées relativement inchangées au cours de la période de 10 ans illustrée.

Figure 2 : changements dans l'allocation aux placements alternatifs parmi les investisseurs institutionnels



Sources: RBC GMA, Coalition Greenwich, investisseurs institutionnels canadiens recherche, 2023. Les marchés privés comprennent la dette privée, les placements privés, l'immobilier privé et les infrastructures.

Un certain nombre de facteurs peuvent expliquer le biais en faveur des marchés privés. Le plus important, peut-être, est la nature à long terme des actifs tels que l'immobilier et les infrastructures, ainsi que leurs caractéristiques de flux de trésorerie favorables, dont la structure est harmonisée avec les passifs ou les objectifs de dépenses de nombreuses bases d'actifs institutionnelles. De plus, les marchés privés donnent accès à divers secteurs de l'économie mondiale où les marchés publics sont moins prédominants (p. ex., transport en commun, activités portuaires) et offrent une prime de rendement supplémentaire parce qu'ils sont moins liquides.

QUE SONT LES STRATÉGIES DE RENDEMENT ABSOLU?

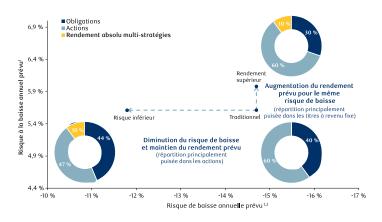
Il s'agit généralement de stratégies flexibles et relativement liquides qui peuvent prendre à la fois des positions acheteur ou vendeur et utiliser des instruments dérivés, des couvertures de marché et des leviers pour produire des rendements positifs constants et relativement peu corrélés aux actions et aux titres à revenu fixe traditionnels.

Bien qu'un horizon de placement à long terme permette à de nombreux investisseurs institutionnels d'accepter un certain degré d'illiquidité dans leurs portefeuilles, il y a des limites, et de récentes expériences sur le marché canadien ont mis en évidence que les placements sur les marchés privés peuvent impliquer de l'incertitude quant aux flux de trésorerie. Certaines stratégies ont eu du mal à répondre aux demandes de rachat ou à liquider les placements dans les délais prévus, ce qui a entraîné des retards pour les investisseurs qui attendaient le remboursement de leur capital investi. Les placements alternatifs liquides constituent un complément potentiellement attrayant par rapport aux marchés privés, en offrant différentes sources de diversification pour le portefeuille tout en augmentant la liquidité globale du portefeuille selon la stratégie choisie.

Les placements alternatifs liquides, ou stratégies à rendement absolu, investissent généralement dans des titres des marchés publics et visent à générer rendements ajustés au risque attrayants dans différents contextes de marché, avec une faible corrélation aux catégories d'actifs traditionnelles et un risque à la baisse modéré.

Grâce à ces caractéristiques, certaines stratégies de rendement absolu peuvent aussi bien être mises en place dans un contexte de placement axé sur le passif (par exemple dans le cadre d'une stratégie d'alpha portable) que dans un contexte axé uniquement sur l'actif. La figure 3 illustre comment une répartition diversifiée dans le rendement absolu peut être utilisée pour améliorer le profil de rendement (si le capital provient des actifs à rendement moins élevé, comme les titres à revenu fixe) ou pour réduire le risque (si le capital provient des actifs à risque plus élevé, comme les actions).

Figure 3 : impact de l'allocation au rendement absolu multi-stratégies



Source: RBC GMA.

¹Voir en annexe les hypothèses de modélisation et les renseignements fournis

 $^2\,\text{VAR}$ conditionnelle 95, qui représente la perte attendue pendant la pire tranche de 5 % des rendements.

Les obligations sont représentées par les « obligations universelles », les actions sont représentées par les « actions canadiennes » et les « actions mondiales ». Les analyses de rendement hypothétique sont présentées à titre indicatif seulement. Rien ne garantit que les rendements hypothétiques ou les prévisions se réaliseront.



Étant donné que la plupart des stratégies de rendement absolu individuelles sont spécialisées et ont une portée limitée, une allocation correctement diversifiée s'appuie généralement sur plusieurs fonds de ce type. Les grands investisseurs institutionnels disposant des ressources et des connaissances spécialisées nécessaires dans ce domaine ont tendance à établir leurs répartitions par euxmêmes. Toutefois, pour les petits et moyens investisseurs, la diversification et la simplicité de la gouvernance qui sont associées aux fonds multi-stratégies dotés de mandats élargis peuvent rendre ces produits plus appropriés.

En résumé, la plupart des investisseurs institutionnels ont concentré la répartition de leurs placements alternatifs dans des stratégies des marchés privés comme l'immobilier, les infrastructures, les placements privés et la dette. Jusqu'à présent, ces répartitions se sont généralement avérées satisfaisantes pour les investisseurs, mais de récentes expériences dans certaines catégories d'actifs ont mis en évidence des problèmes potentiels liés à la liquidité. Les stratégies de rendement absolu liquides représentent une opportunité pour les investisseurs d'accroître la diversification et la liquidité de leurs portefeuilles.

RÉSUMÉ

Parmi les investisseurs institutionnels canadiens, les politiques de répartition de l'actif ont considérablement évolué au cours de la dernière décennie. Durant cette période, l'allocation aux placements alternatifs a considérablement augmenté en réponse aux difficultés entourant le rendement des titres à revenu fixe traditionnels, et comme un moyen de diversifier les portefeuilles afin de réduire le risque associé aux actions.

Malgré les corrections observées sur les marchés des titres à revenu fixe et des actions en 2022, qui ont grandement amélioré les attentes de rendement pour ces catégories d'actifs, les placements alternatifs continuent d'offrir des avantages importants pour le portefeuille, parmi lesquels une diversification accrue et des attentes de rendement plus élevées. À l'avenir, nous prévoyons que la plupart des investisseurs conserveront leur allocation en placements alternatifs sous une forme ou sous une autre, bien que la composition de ces placements puisse changer.

Alors que les placements sur les marchés privés tels que l'immobilier, les placements privés et le crédit privé ont concentré l'attention des investisseurs, dans un contexte d'intérêt grandissant pour les placements alternatifs, les répartitions dans les placements alternatifs liquides se sont avérées moins courantes. Selon nous, il est possible que les placements alternatifs liquides prennent un rôle plus important dans les portefeuilles institutionnels à mesure que les investisseurs amélioreront leurs répartitions dans la catégorie d'actif des placements alternatifs.



Annexe 1

Indices mentionnés à la figure 1:

- Obligations de sociétés canadiennes de catégorie investissement : indice des obligations universelles FTSE Canada
- Obligations de sociétés américaines de catégorie investissement : indice Bloomberg Barclays U.S. Corporate Bond
- Obligations mondiales à rendement élevé : indice Bloomberg Barclays Global High Yield
- Obligations américaines à rendement élevé : indice Bloomberg Barclays U.S. Corporate High Yield
- Obligations de fonds propres : indice ICE BofAML Contingent Capital
- Obligations de sociétés de ME (monnaie forte) : indice CEMBI Broad JP Morgan
- Titres de créance d'État de ME (monnaie forte) : indice EMBI Global Diversified J. P. Morgan
- Titres de créance d'État de ME (monnaie locale) : indice GBI-EM Diversified JP Morgan
- Créances titrisées (CLO BBB) : indice Collateralized Loan Obligation JP Morgan

Annexe 2
Allocations détaillées et mesures du profil risque/rendement pour le portefeuille hypothétique dans la figure 3.

Modélisé Prévisions ¹	Traditionnel Actifs	Plus bas Risque	Plus élevé Rendement
Rendement à long terme	5,6 %	5,6 %	6,0 %
Risque à la baisse annuel ²	-14,7 %	-11,8 %	-14,7 %
Volatilité annuelle	9,0 %	7,5 %	9,1 %
Ratio Sharpe	0,29	0,35	0,33
<u>Titres à revenu fixe</u>	<u>40 %</u>	<u>44 %</u>	<u>30 %</u>
Obligations universelles	40 %	44 %	30 %
<u>Actions</u>	<u>60 %</u>	<u>47 %</u>	<u>60 %</u>
Actions canadiennes	20 %	16 %	20 %
Actions mondiales	40 %	31 %	40 %
<u>Placements alternatifs</u>	0 %	<u>10 %</u>	<u>10 %</u>
Rendement absolu multi-stratégies	0 %	10 %	10 %

Catégories d'actifs	Série de données représentatives	Rendement prévu à long term	Volatilité annuelle prévue	Risque à la baisse annuel prévu
Obligations universelles	Indice des obligations universelles FTSE Canada	3,6 %	5,2 %	-7,7 %
Actions canadiennes	Indice composé S&P/TSX	7,7 %	16,8 %	-26,1 %
Actions mondiales	Indice MSCI World (CAD)	5,8 %	14,2 %	-24.1%
Rendement absolu multi-stratégies ¹	Indice personnalisé ²	7,5 %	5,2 %	-5,4 %

¹Rendement annualisé prévu à long terme, après déduction des frais.

²5% indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada, 5 % stratégie d'hypothèques à rendement élevé PH&N, 8 % stratégie BlueBay d'obligations à rendement absolu de catégorie investissement (CAD – Couvert), 7 % stratégie d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC, 9 % stratégie BlueBay d'occasions souveraines mondiales (CAD – Couvert), 25 % stratégie alpha de positions acheteur ou vendeur sur crédit BlueBay (CAD – Couvert), 7 % stratégie événementielle sur crédit BlueBay (CAD – Couvert), 28 % stratégie de rendement absolu PH&N et 6 % stratégie RBC de placements immobiliers canadiens de base.

Correlations							
	Obligations universelles	Actions canadiennes	Actions mondiales	Rendement absolu multi-stratégies			
Obligations universelles	1						
Actions canadiennes	0,1	1					
Actions mondiales	0,2	0,7	1				
Rendement absolu multi-stratégies	0,1	0,6	0,5	1			

Les hypothèses établies pour les marchés des capitaux représentent les opinions de PH&N Institutionnel aux fins de l'illustration et de la compréhension de l'éventuel rapport entre le risque et le rendement des différentes décisions en ce qui a trait au portefeuille. Elles sont établies en tenant compte de diverses sources d'information qualitatives et quantitatives, notamment différents modèles de prévision, des recherches internes et externes, les conditions actuelles et futures implicites prises en considération par les marchés des capitaux et l'analyse interne de nos gestionnaires de fonds. Les rendements annualisés prévus à long terme portent sur une période de prévision de dix ans. La volatilité, le risque de baisse et les corrélations sont estimés à partir des données historiques et rajustées au besoin pour tenir compte des conditions futures du marché. L'investisseur doit comprendre que la formulation d'hypothèses prospectives a ses limites et que rien ne garantit que le rendement futur sera conforme à toute attente ex ante.

Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs institutionnels admissibles.

Le présent document a été fourni par PH&N Institutionnel à titre indicatif seulement et ne peut pas être reproduit, distribué ou publié sans le consentement écrit de PH&N Institutionnel. Il n'a pas pour but d'offrir des conseils professionnels et ne devrait pas être considéré comme tel.

PH&N Institutionnel prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. Les opinions exprimées dans les présentes sont celles de PH&N Institutionnel et peuvent changer sans préavis. Cette information ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres, ou de participation ou d'adhésion à un service.

Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni PH&N Institutionnel, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions dans ces renseignements.

Les placements effectués dans les stratégies alternatives sont spéculatifs et comportent un risque important de perte de la totalité ou d'une bonne partie du placement. Les stratégies alternatives peuvent : i) recourir souvent au financement par emprunt ou à d'autres pratiques de placement spéculatives qui pourraient augmenter le risque de perte sur placements ; ii) être non liquides dans une très grande mesure. Les investisseurs devraient, lorsqu'ils évaluent la pertinence de ces placements, porter une attention particulière à leurs facteurs personnels, notamment l'horizon temporel, les besoins de liquidité, la taille du portefeuille, le revenu, les connaissances en placement et la tolérance à la volatilité des cours. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels pour toute question d'ordre fiscal, comptable, juridique ou financier avant de prendre une décision de placement concernant les stratégies mentionnées dans le présent document, à savoir si elles leur conviennent ou non.

Le présent document contient des énoncés qui ne sont pas strictement des énoncés de faits passés, mais plutôt des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés comprennent entre autres des prévisions, des analyses de rendément hypothétique, des analyses hypothétiques de revenu, de rendement en revenu ou de rendement globál, des cibles de rendement futur, des structures ou compositions de portefeuille modèles ou pro forma, des analyses de scénario, des stratégies de placement précises et des niveaux proposés ou pro forma de diversification ou de placement dans un secteur donné. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et reposent en bonne partie sur une analyse et un jugement subjectifs. Aucune déclaration n'est faite quant à l'atteinte des rendements indiqués ni au fait que toutes les hypothèses ont été envisagées ou énoncées. Il est difficile de prédire les événements réels, qui sont indépendants de notre volonté. Les événements réels pourraient donc être considérablement différents de ceux présentés dans les hypothèses. Tous les énoncés prospectifs aux présentes sont fondés sur l'information disponible à la date des présentes, et nous ne sommes pas tenus de mettre à jour les énoncés prospectifs. Les facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs comprennent l'évolution de la conjoncture économique, des conditions du marché, du droit et du domaine financier en général. Par conséquent, rien ne garantit que les rendements hypothétiques ou les prévisions peuvent se réaliser, que les énoncés prospectifs deviendront réalité ou que les rendements ou résultats réels ne seront pas considérablement différents de la situation présentée.

RBC Gestion mondiale d'actifs est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC), et regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et RBC Gestion d'actifs Indigo Inc., qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC. PH&N Institutionnel est la division de gestion d'actifs institutionnels de RBC GMA Inc. Phillips, Hager & North gestion de placements est une division de RBC GMA Inc. RBC GMA Inc. est le gestionnaire et le principal gestionnaire de portefeuille pour les fonds de placement Phillips, Hager & North (PH&N) et RBC.

®/MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., 2024

IC24121457 (12/2024)
019PIM127_WHITEPAPER_ALTERNATIVEINVESTMENTSTRATEGIES_FR_ACC_V601/16/2025

